

## **COMMISSION DES FINANCES ET DES RESSOURCES**

**Compte-rendu de la réunion du 21 mars 2019 à 17h30  
dans le Grand Salon de l'Hôtel de Ville**

### **ORDRE DU JOUR**

#### **POLE TRANQUILLITE PUBLIQUE, COMMERCE ET REGLEMENTATION**

1. Attractivité commerciale du territoire : versement d'une subvention à la Fédération des Commerçants de Metz.

#### **RELATIONS ET INFORMATIONS INTERNES**

2. Société anonyme d'économie mixte locale (SAEML) UEM : projet de prise de participation au capital social et aux droits de vote au sein de la SAEML Gandrange.

#### **POLE PATRIMOINE BATI ET LOGISTIQUE TECHNIQUE**

3. Mise à disposition par bail emphytéotique des immeubles sis 1, 2 et 3 place de la Comédie à Metz.

#### **POLE PETITE ENFANCE**

4. Développement du dispositif en faveur des jeunes enfants porteurs de handicap au sein des établissements d'accueil municipaux et associatifs.

#### **POLE EDUCATION**

5. Participation financière aux actions de "sensibilisation passionnelle" à l'Allemand dans les Ecoles Messines.

#### **POLE CULTURE**

6. Programme Interreg V A- Grande Région : projet "NOE-NOAH".
7. Signature d'une convention d'objectifs et de moyens triennale entre la DRAC, la Région Grand Est, la Ville de Metz et l'association Le Livre à Metz.
8. Versement de la subvention 2019 à l'association Passages.
9. Soutien aux associations relevant du théâtre et de la danse : dispositif de conventionnements d'objectifs et de moyens.
10. APIMM - Subvention d'équipement.

#### **POLE ANIMATION, JEUNESSE, SPORTS ET VIE ASSOCIATIVE**

11. Subventions de fonctionnement pour les associations socio-éducatives.
12. Saison sportive 2018/2019 : accompagnement des clubs par la Ville.

**POLE POLITIQUE DE LA VILLE,  
COHESION TERRITORIALE ET INSERTION**

13. Contrat de Ville 2019 - 1<sup>ère</sup> programmation.

**SECRETARIAT GENERAL**

14. Adhésion à l'Association des Villes et Territoires Accueillants.

**POLE ACHATS ET COMMANDE PUBLIQUE**

15. Adhésion à des groupements de commandes permanents à la carte - Nouveaux domaines d'achats.

---

**Etaient présents, sous la présidence de : Monsieur Jean-Michel TOULOUZE, Adjoint au Maire,**

- Madame Isabelle KAUCIC, Première Adjointe au Maire, membre titulaire,
- Madame Patricia SALLUSTI, Adjointe au Maire, membre titulaire,
- Madame Françoise FERRARO, Adjointe chargée de Quartiers, membre titulaire,
- Monsieur Gilbert KRAUSENER, Conseiller Délégué, membre titulaire,
- Monsieur Bernard HEULLUY, Conseiller Délégué, membre titulaire,
- Madame Doan TRAN, Adjointe au Maire, membre titulaire,
- Monsieur Emmanuel LEBEAU, Conseiller Municipal, membre titulaire,
- Madame Françoise GROLET, Conseillère Municipale, membre suppléant,
  
- Madame Emmanuelle CHAMPIGNY, Directrice Générale des Services,
- Madame Elisabeth PEIFFERT, Secrétaire Générale,
- Monsieur Frédéric CHARTE, Directeur Général Adjoint de la Direction Rayonnement et Animation Urbaine,
- Madame Valérie GOETZ, Directrice Générale Adjointe de la Direction Ressources Humaines et Moyens Internes,
- Monsieur François DUPOUY, Directeur Général Adjoint de la Direction Développement, Services Urbains et Energie,
- Madame Sylvie GOUSTIAUX, Directrice Générale Adjointe de la Direction Ressources,
- Monsieur Frédéric NIVOL, Responsable de la Mission Commerce et Artisanat,
- Mme Anne DUPONT-ESCALE, Directrice du Pôle Relations et Informations Internes,
- Madame Laetitia MARMILLOT-GODART, Cheffe du Service Gestion Domaniale,
- Monsieur Thierry RAVIER, Directeur Adjoint du Pôle Petite Enfance,
- Monsieur Jean-Baptiste GALINIE, Directeur du Pôle Education,
- Monsieur Vincent DAPPOZZE, Directeur Adjoint du Pôle Culture,
- Madame Gwenaëlle PROTARD, Cheffe du Service Action Culturelle,
- Madame Vanessa ROYER, Directrice du Pôle Animation, Jeunesse, Sports et Vie Associative,
- Monsieur Alexis LAMBERT, Directeur Adjoint du Pôle Politique de la Ville, Cohésion Territoriale et Insertion.

**Etaient excusé(e)s/absent(e)s :**

- Madame Marie-Jo ZIMMERMANN, Conseillère Municipale, membre suppléant,
- Madame Agnès MIGAUD, Adjointe au Maire, membre suppléant,
- Monsieur Thierry JEAN, Adjoint au Maire, membre suppléant,
- Madame Nathalie DE OLIVEIRA, Adjointe au Maire, membre suppléant,
- Madame Christine AGUASCA, Conseillère Déléguée, membre suppléant,
- Monsieur Jean-Michel ROSSION, Conseiller Municipal, membre titulaire.

Monsieur Jean-Michel TOULOUZE, Président, ouvre la séance à 17h34 en excusant les membres ne pouvant être présents.

Monsieur TOULOUZE propose que le point n°3 "Mise à disposition par bail emphytéotique des immeubles sis 1, 2 et 3 place de la Comédie à Metz." soit présenté en fin de commission.

**1<sup>er</sup> Point : Attractivité commerciale du territoire : versement d'une subvention à la Fédération des Commerçants de Metz.**

Monsieur NIVOL présente le rapport.

Madame GROLET souhaite avoir communication de l'estimation de la valorisation des prestations en nature, et de divers documents tels que les comptes, PV d'Assemblée Générale, bilan par action. Les documents disponibles seront fournis.

*Avis favorable de la Commission*

**2<sup>ème</sup> Point : Société anonyme d'économie mixte locale (SAEML) UEM : projet de prise de participation au capital social et aux droits de vote au sein de la SAEML Gandrange.**

Madame DUPONT-ESCALE présente le rapport.

*Avis favorable de la Commission*

**4<sup>ème</sup> Point : Développement du dispositif en faveur des jeunes enfants porteurs de handicap au sein des établissements d'accueil municipaux et associatifs.**

Monsieur RAVIER présente le rapport.

*Avis favorable de la Commission*

**5<sup>ème</sup> Point : Participation financière aux actions de "sensibilisation passionnelle" à l'Allemand dans les Ecoles Messines.**

Monsieur GALINIE présente le rapport.

*Avis favorable de la Commission*

**6<sup>ème</sup> Point : Programme Interreg V A- Grande Région : projet "NOE-NOAH".**

Monsieur DAPPOZZE présente le rapport.

En réponse à une interrogation de Madame GROLET, des précisions sont données concernant le calendrier de l'opération, une prolongation de 16 mois ayant été demandée par le consortium.

*Avis favorable de la Commission*

**7<sup>ème</sup> Point : Signature d'une convention d'objectifs et de moyens triennale entre la DRAC, la Région Grand Est, la Ville de Metz et l'association Le Livre à Metz.**

Madame PROTARD présente le rapport.

*Avis favorable de la Commission*

**8<sup>ème</sup> Point : Versement de la subvention 2019 à l'association Passages.**

Madame PROTARD présente le rapport.

En réponse à une interrogation de Monsieur LEBEAU, il est précisé que la subvention d'investissement contribuera à financer l'acquisition de certains matériels ainsi que des aménagements intérieurs.

Monsieur LEBEAU déplore que la durée de cette convention (triennale) ne corresponde pas avec le rythme biennal de la manifestation.

*Avis favorable de la Commission*

**9<sup>ème</sup> Point : Soutien aux associations relevant du théâtre et de la danse : dispositif de conventionnements d'objectifs et de moyens.**

Madame PROTARD présente le rapport.

*Avis favorable de la Commission*

**10<sup>ème</sup> Point : APIMM - Subvention d'équipement.**

Madame PROTARD présente le rapport.

Monsieur LEBEAU suggère que l'image qui figurera sur l'enveloppe de la montgolfière fasse l'objet d'un vote citoyen. Il est précisé que le visuel a déjà été retenu.

*Avis favorable de la Commission*

**11<sup>ème</sup> Point : Subventions de fonctionnement pour les associations socio-éducatives.**

Madame ROYER présente le rapport.

Madame GROLET souhaite avoir communication des compte rendu d'activité des associations Carrefour et Club Unesco.

*Avis favorable de la Commission*

**12<sup>ème</sup> Point : Saison sportive 2018/2019 : accompagnement des clubs par la Ville.**

Madame ROYER présente le rapport.

*Avis favorable de la Commission*

**13<sup>ème</sup> Point : Contrat de Ville 2019 - 1<sup>ère</sup> programmation.**

Monsieur LAMBERT présente le rapport.

*Avis favorable de la Commission*

**14<sup>ème</sup> Point : Adhésion à l'Association des Villes et Territoires Accueillants.**

Madame PEIFFERT présente le rapport.

*Avis favorable de la Commission*

**15<sup>ème</sup> Point : Adhésion à des groupements de commandes permanents à la carte - Nouveaux domaines d'achats.**

Madame GOUSTIAUX présente le rapport.

D'une façon générale Monsieur LEBEAU souhaiterait qu'un bilan d'étape de la mutualisation des fonctions ressources intervenues en 2018 soit présenté à l'occasion d'une prochaine réunion de la commission des finances. Bonne note est prise de cette demande.

*Avis favorable de la Commission*

**3<sup>ème</sup> Point : Mise à disposition par bail emphytéotique des immeubles sis 1, 2 et 3 place de la Comédie à Metz (début du débat sur ce point : 17h53)**

Madame MARMILLOT-GODART présente le rapport.

A l'occasion de la présentation de ce rapport, un rappel est fait concernant l'historique de ce dossier et les étapes dont il a fait l'objet, notamment au travers des différentes réunions de la commission de cession du patrimoine, en charge de suivre la mise en œuvre du plan de cession du patrimoine de la collectivité.

***Procédure :***

Monsieur LEBEAU déplore à cet égard que l'ensemble immobilier de la place de la comédie ne figurait pas dans la liste du plan de cession telle qu'elle avait été communiquée aux élus suite à une demande formulée en commission finances. Il est précisé à cet égard que la mise en vente éventuelle de ce bien était alors à l'étude, mais qu'il y avait été ajouté par la suite. Des précisions sont données concernant le processus de travail interne (étude par les services, comité de pilotage...) préalable aux rapports présentés en commission de cession.

Monsieur LEBEAU et Madame GROLET demandent également des explications concernant l'appel à projets lancé en 2017 ; en réponse, il est précisé que l'option de faire appel à l'agence Metz Métropole Développement pour ce faire est parfaitement conforme à la mission de développement économique confiée à cet organisme.

Le cahier des charges de cet appel à projets a été élaboré conjointement entre les services compétents de la Ville et ceux de MMD, en cohérence avec le process interne évoqué plus avant.

Madame GROLET fait remarquer qu'un nouvel appel à projets aurait pu être lancé portant non plus sur une cession mais sur l'option du bail emphytéotique. Il est indiqué que le premier appel à projets n'avait suscité que peu d'offres et qu'une relance de la consultation n'aurait a priori pas suscité de nouvelles candidatures. Il est convenu que les deux offres initiales de la société HEINTZ et de la société HISTOIRE ET PATRIMOINE seront ajoutées aux documents communiqués aux élus.

En réponse à une interrogation de Monsieur LEBEAU relative aux contacts et discussions avec la société HEINTZ, il est précisé que celle-ci a été conviée par la commission de cession du patrimoine à l'une de ses réunions pour présenter le projet, tout comme la société Histoire et Patrimoine.

En réponse à une interrogation de Monsieur LEBEAU, des précisions sont données concernant les surfaces, les éléments n'étant pas identiques dans l'appel à projet (reprenant les éléments des dossiers initiaux), l'estimation de France Domaine (qui avait pour mission de valoriser l'ensemble des surfaces, y compris les combles), et l'offre (qui cernait plus précisément les surfaces prises en compte).

#### ***Estimations France Domaine :***

Des précisions sont données concernant les différentes évaluations fournies par France Domaine et communiquées aux élus préalablement à la commission, en salle de groupe dématérialisée. S'agissant de la dernière estimation de France Domaine en date du 4 mars et également communiquée aux élus, la Ville n'a en revanche eu connaissance que ce jour du rapport d'évaluation détaillé élaboré par France Domaine pour étayer cette estimation.

Le document est distribué aux élus présents et le président de la commission propose une suspension de séance afin de permettre à chacun d'avoir le temps nécessaire pour en prendre connaissance avant de poursuivre les débats.

Monsieur LEBEAU estime qu'en proposant une redevance de 48 K€, se situant dans la fourchette basse de la négociation, les intérêts de la Ville ne sont pas suffisamment défendus.

#### ***Devenir des occupants actuels :***

Les locaux concernés par le projet étant partiellement occupés par des services municipaux, un restaurant, et une locataire privée (appartement), Monsieur LEBEAU et Madame GROLET estiment que le dossier n'est pas prêt pour être présenté au Conseil Municipal compte tenu de l'incertitude qui existe quant au devenir de ces occupants et sur la non prévision d'indemnités d'éviction éventuelles.

Il est apporté les précisions suivantes :

- Le restaurant El Théâtris :

L'offre de la société Heintz prévoit la poursuite du bail au bénéfice de ce restaurant.

Monsieur LEBEAU estime qu'il serait souhaitable que le maintien dans les lieux du restaurateur actuel fasse l'objet d'une condition du bail emphytéotique.

Il est précisé qu'en pareil cas, la réglementation s'applique, laquelle comporte des mesures protectrices. En outre, une telle condition de maintien dans les lieux serait incompatible avec la durée longue du bail emphytéotique (75 ans).

Concernant l'éventuelle fermeture du restaurant durant les travaux, la Ville ne dispose pas à ce jour de précisions.

Monsieur LEBEAU souhaite également savoir si le projet d'étude visant une réévaluation de la redevance demandée au restaurateur, évoquée en Commission de cession du patrimoine en juin 2018, a été suivi d'effet ; il est précisé que la réflexion engagée a été succincte car la loi Pinel encadre fortement l'évolution des loyers des baux commerciaux et en l'occurrence, les conditions économiques sont globalement conformes à la situation et aux risques pris

- Une locataire privée (appartement) :

Cette personne va être reçue et se verra proposer une solution de relogement en tenant compte autant que possible de ses aspirations, sachant qu'en tout état de cause, l'échéance de son bail actuel est 2021.

- Le pôle Culture de la Ville :

Il est envisagé d'installer ce pôle à l'Hôtel de Ville courant 2020 lorsque le pôle Ressources humaines, qui est mutualisé, aura lui-même quitté l'Hôtel de Ville pour le nouveau siège de la Métropole.

En réponse à la demande de Monsieur LEBEAU, les baux en cours seront communiqués, après avoir le cas échéant occulté les données tenant à la vie privée ou au secret commercial.

***Travaux :***

Monsieur LEBEAU souhaiterait avoir communication de l'accord donné par l'ABF à la société Heintz pour certains aménagements.

En réponse à une question de Monsieur LEBEAU, il est confirmé que le montant de 7,32 M€ annoncé sans précision TTC ou HT s'entend effectivement TTC.

Monsieur LEBEAU souhaiterait également savoir si la cohérence des travaux et de leur estimation a été vérifiée ; il est précisé que les services de la Ville ont procédé à des vérifications (au ratio) qui confirment leur dimensionnement et leur chiffrage. Monsieur LEBEAU souhaiterait avoir communication de ces éléments internes.

***Commission de Cession du Patrimoine :***

En réponse à une intervention de Madame GROLET relative à la dernière CCP du 13 mars, dont la convocation et les pièces ont été mises en ligne tardivement, il est rappelé que la date avait été communiquée par mail dès le 22 février afin que les élus puissent bloquer la date dans leur agenda.

Monsieur LEBEAU souhaite savoir s'il est usuel que Monsieur le Maire assiste à cette commission ; il est précisé que le Maire a toute légitimité à assister, es-qualité, à toutes les commissions, Monsieur KRAUSENER précisant qu'en l'occurrence, c'est lui-même qui a sollicité la présence du Maire en regard de l'importance de ce dossier.

En réponse à d'autres interrogations de Monsieur LEBEAU, il est confirmé que l'autorisation de sous location sans autorisation est usuelle s'agissant des baux emphytéotiques, de même que l'engagement à signer un bail commercial à l'issue du bail emphytéotique.

*Avis favorable de la Commission*

L'ordre du jour étant épuisé, le Président de la Commission lève la séance à 20h14.